



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DU MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 À 19H30 À LA BUVETTE DE LA HALLE DES SPORTS DE DOMDIDIER

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président Thierry Billieux ouvre l'assemblée à 19h37. Après avoir salué Messieurs les délégués, il souhaite une cordiale bienvenue aux membres du bureau exécutif, du comité de direction ainsi qu'aux collaborateurs permanents de l'Association.

Des remerciements sont d'ores et déjà adressés à la commune de Belmont-Broye pour la mise à disposition de la salle.

Toutes les personnes présentes ont été convoquées selon les statuts. Selon la loi sur l'information du public et l'accès aux documents, la convocation est parue dans la feuille officielle du canton de Fribourg le 24.11.2023. Il est donné lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, il est accepté.

Cédric Guillod demande à ce que soit ajouté dorénavant un plan d'accès aux convocations. Il est pris note de cette remarque.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Cédric Guillod est désigné comme scrutateur et accepte ce mandat. Il est rappelé que les membres du comité de direction ainsi que les invités n'ont pas le droit de vote ce soir.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 01.06.2023

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 1^{er} juin 2023 à Avenches n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par mail.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité tel que présenté avec remerciements à son auteur.

5. Budget de fonctionnement 2024

La parole est donnée à Martial Berset, trésorier, pour la présentation du budget de fonctionnement 2024. Le total des produits se monte à CHF 1'507'360.00 dont CHF 295'160.00 d'amortissements obligatoires. Le tableau détaillé des amortissements est annexé à ce budget. Le budget de l'exercice 2024 est équilibré avec un total des charges et des produits identiques à CHF 1'507'360.00. Ce budget est basé sur une vente d'eau de 1'497'000 m³ au prix moyen de CHF 1.00.

Au niveau des frais d'énergie, nous sommes sous contrat pour la plupart des installations, donc pas d'incidence directement sur les 30% d'augmentation annoncé par le Groupe E. Nous devons renouveler certains contrats en 2024.

Le trésorier relève comme chaque année que les émoluments de concession sont de CHF 400.00 pour le canton de Vaud et de CHF 30'000.00 pour le canton de Fribourg.

Les taux de nos dettes se situent tous entre 0.35% et 0.88 %, sauf pour l'ATF de CHF 1'000'000.00 auprès de la BCF que nous avons renouvelé pour 7 ans au 31.03.2023 qui est au taux de 2.3%.

5.1 Rapport de la commission financière

La parole est donnée au rapporteur remplaçant de la commission financière Jean-Daniel Keusen pour la lecture de leur rapport. Sébastien Galliker, rapporteur, étant malade ce soir.

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les délégués des communes,

Formée de Messieurs Eric Maillard, pour la commune d'Avenches, Jean-Daniel Keusen, pour la commune de Delley-Portalban, et Sébastien Galliker, pour la commune de Missy, nommé rapporteur, la commission des finances de l'ABV s'est réunie le vendredi 8 décembre, au bâtiment communal de Missy, pour étudier le budget 2024 de l'association et livrer son analyse.

Préambule :

A première vue, les chiffres présentés au budget 2024 sont très proches de ceux des comptes 2022. A témoin, le montant total des charges prévues

s'élève à 1'507'360 fr. au budget 2024, alors qu'elles étaient de 1'507'052.06 aux comptes 2022.

Par rapport au budget 2023, les chiffres sont aussi très proches, mais dans le détail des comptes, certaines variations apparaissent. La commission s'est penchée sur ces différences.

Analyse :

Les comptes 7101.3010.02 Maintenance et entretien et 7101.3144.00 Entretien des immeubles connaissent d'importantes variations entre les budgets 2023 et 2024. Responsable de l'autocontrôle et du suivi du fonctionnement du service des eaux, Thierry Bovet nous a expliqué que l'équipe d'exploitation effectue depuis bien des années une partie des travaux en interne, d'où ces variations de montants d'un compte à l'autre, sans influence sur le résultat final. Ce constat concerne également le compte 7101.3144.00 Entretien des immeubles, dont certains montants se retrouvent dans le compte 7101.3010.02.

Concernant les amortissements planifiés au budget 2024 (7101.3300.30), la baisse par rapport au budget 2023 provient du fait que les taux d'amortissement MCH2 sont calculés sur une durée plus longue. Par exemple, un bâtiment est amorti en 33,1/3 ans, ce qui fait 3% et non 5% par année. Auparavant, l'ABV amortissait ses bâtiments sur 20 ans.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission des finances de l'ABV vous propose, Mesdames, Messieurs les délégués des communes, de valider le budget 2024 de l'ABV, tel que présenté par le comité de direction.

Missy, le 12 décembre 2023

Eric Maillard, Jean-Daniel Keusen, Sébastien Galliker,
Rédaction du rapport : S. Galliker »

La parole est ensuite donnée aux personnes présentes pour les questions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote de ce point de l'ordre du jour.

5.2 Approbation

Le budget de fonctionnement 2024 est approuvé tel que présenté, et ce, à l'unanimité des personnes présentes.

6. Nomination de l'organe de révision pour les années 2024, 2025 et 2026

L'organe de révision pour les années 2024, 2025 et 2026 doit être nommé. Le mandat de notre organe actuel, Fiduflex SA à Estavayer-le-Lac, ne peut être renouvelé car ils ont déjà effectué deux mandats de 3 ans. Selon la loi sur les finances communales, la durée du mandat d'un organe de révision ne peut excéder six ans consécutifs.

Selon l'article 18⁶ de nos statuts, « *1 L'organe de révision est élu par l'assemblée des délégués, sur proposition de la commission financière.* » Le bureau exécutif a donc attendu de la part de la commission financière au minimum deux propositions avec comparatif des frais d'honoraires pour ce mandat de trois ans.

6.1. Rapport

La parole est donnée à Jean-Daniel Keusen pour la commission financière. Des offres ont été demandées à Michaël Ballaman de St-Aubin et BDO de Villars-sur-Glâne. L'offre de Michaël Ballaman étant très proche de celle de BDO, la commission financière a préféré privilégier une entreprise de la région. La commission propose donc à l'Assemblée des délégués de nommer Michaël Ballaman de St-Aubin comme organe de révision pour les 3 prochaines années, pour un montant de CHF 2'000.— par année. A titre informatif, il est relevé que notre organe actuel, Fiduflex nous facture CHF 2'850.— par année.

6.2 Approbation

L'Assemblée des délégués suit l'avis de la commission financière et nomme à l'unanimité la fiduciaire Michaël Ballaman pour les années 2024, 2025 et 2026.

7. Informations sur l'exploitation et les travaux en cours

La parole est donnée à Alain Bally, président du comité de direction, pour des informations sur les projets en cours.

Il revient sur la proposition de convention entre l'ABV, l'AIEPV, l'ECPF et la commune de St-Aubin faite en juillet 2023 qui a été refusée par le comité de direction de l'ABV. Une convention a finalement été signée entre l'AIEPV, l'ECPF et la commune de St-Aubin pour l'approvisionnement du site AgriCo, et ce, sans l'ABV. Cette solution a été mise en place uniquement pour l'horizon « court » de la fourniture par l'AIEPV d'une partie du site comprenant l'entreprise Micarna ainsi qu'une autre parcelle. Les discussions continuent entre la commune de St-Aubin et l'ABV pour l'horizon « long ». La défense incendie sera assurée par l'ABV via la commune, tout comme la partie du site déjà existante où des petites entreprises seront implantées.

Le projet de raccordement de la commune de Faoug progresse et est soutenu par l'OFCCO et l'ECA, qui octroiera d'ailleurs une subvention. La commune peaufine le dossier avec leur bureau d'ingénieurs CSD SA. Les communes d'Avenches et du Vully-les-Lacs font parties intégrantes du projet. Le comité de direction reviendra ultérieurement en assemblée des délégués lorsque des décisions devront être prises pour la suite de la procédure, avec l'intégration d'une nouvelle commune membre et des investissements. A ce stade de l'étude, les frais sont financés par la commune de Faoug. Si le projet n'aboutit pas, c'est la commune qui paiera l'étude mais si le projet se concrétise, il aura une clef de répartition entre les parties concernées.

Dans le cadre de l'essai pilote d'élimination par nanofiltration à l'usine de Cudrefin, le rapport en cours d'écriture chez CSD. Nous aurons plus d'information lors de la prochaine assemblée des délégués. Il est relevé que ce test s'est révélé prometteur.

La conduite entre la Stap de Delley et le réservoir de Villars-le-Grand est en fonction et les essais de pression effectués. CSD doit encore préparer les indemnités aux agriculteurs. La sécurité est maintenant plus importante pour l'ABV, avec une possibilité de transfert d'eau plus grande. On pourra transférer l'eau de secours du GRAC ou des SI de Morat d'un bout à l'autre du réseau. Les décomptes finaux seront préparés pour le début de 2024.

La réponse de la DIME concernant l'étude de la nouvelle station de traitement est résumée par Daniel Faerber. La DIME ne veut pas parler pour l'OFEV, nous n'avons donc pas de réponse précise. Nous n'avons même pas de réponse au niveau du passage uniquement des conduites d'aspiration et refoulement, ils nous dévient à l'OFEV. Les communes de Delley-Portalban et Gletterens pourrait refuser de modifier leur PAL pour les variantes 1 et 7, les autres variantes n'étant pas possibles car dans la Grande Cariçaie, il ne va donc rester que la variante sur la falaise. La station actuelle deviendrait un pompage et ces modifications pourraient être réalisées. Mais faire une nouvelle, voire deux nouvelles conduites, nous ne sommes pas certains de la validation par la DIME. La prochaine étape est de faire une séance de coordination avec l'OFEV.

La parole est ensuite donnée à Thierry Bovet, responsable de l'autocontrôle et du suivi du fonctionnement du service des eaux, pour quelques données sur l'exploitation.

Au niveau de la production, à fin novembre 2023, 1'650'000 m³ ont été travaillé par notre staff technique, dont env. 1'450'000 m³ livrés aux communes. D'ici la fin de l'année, les 1'500'000 m³ devraient être atteints.

Jean-Pierre Jost n'a pas bien compris qui va livrer l'eau sur le site d'Agrico ? Alain Bally explique que l'eau proviendra du puit de la Vernaz à Corcelles-près-Payerne, pour une durée de 10 ans. Ensuite l'ABV prendra le relais. Une nouvelle conduite va être construite entre Corcelles-près-Payerne et St-Aubin ainsi qu'un réservoir. Didier Schouwey apporte encore quelques précisions.

8. Divers

Le comité n'ayant aucun autre point particulier à développer, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions ou remarques.

Personne ne souhaitant pas s'exprimer, il est passé à la clôture de cette assemblée.

Thierry Billieux remercie les délégués ainsi que les invités de leur attention et remercie encore une fois la commune de Belmont-Broye pour son accueil. Il présente ses vœux pour les fêtes de fin d'année.

Les salutations d'usage sont présentées par Albert Pauchard au nom de la commune de Belmont-Broye. Un repas en commun va être partagé dans cette même salle.

L'assemblée est levée à 20h05.

Céline Geissbühler



Secrétaire

St-Aubin, le 13 décembre 2023

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- Mesdames et Messieurs les délégués
- Mme et MM. les membres du Comité de direction
- MM. les Préfets des districts de la Broye, du Lac et de la Broye-Vully
- Fiduflex SA, organe de révision
- M. le Président du GRAC
- M. Jürg Kunz, Services Industriels de Morat
- MM. Guinnard, Seelmann et Kilchör, Etablissements de Bellechasse
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA

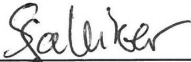


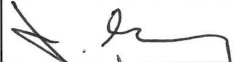



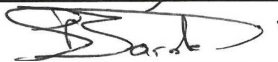



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

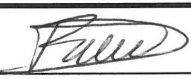





**ASSEMBLEE STATUTAIRE ORDINAIRE DES DELEGUES
DU 13 DECEMBRE 2023 A 19H.30**

LISTE DES PRESENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Jean-Pierre Jost	
	Eric Maillard	Excusé
(Comité de direction)	Yan Vollenweider	
Belmont-Broye	Fabrice Currat	
	Lia Rosso	Excusée
(Comité de direction)	Olivier Pochon	
Chevroux	Daniel Rousseau	Excusé
	Jérôme Schüpbach	Excusé
(Comité de direction)	Christian Bonny	
Cudrefin	Didier Gattlen	
	Christian Richard	
(Comité de direction)	Jean-François Milliet	
Delley-Portalban	Jean-Daniel Keusen	
	Alexandre Elie	
(Comité de direction)	Philippe Cotting	
Gletterens	Nicolas Savoy	
	Didier Cuany	
(Comité de direction)	Serge Bongard	

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Missy	Sébastien Galliker	
(Comité de direction)	Laurent Morel	
Mont-Vully	Michael Schick	Excusé
	Cédric Guillod	
(Comité de direction)	Ralph Erhart	Excusé
St-Aubin	Michael Willimann	Excusé
	Jonathan Monney	
(Comité de direction)	Didier Schouwey	
Vallon	Thierry Billieux	
	Moser Florian	
(Comité de direction)	Isabelle Guerry	I. Guerry
Vully-les-Lacs	Gilles Bardet	
	Léo Amiet	Excusé
(Comité de direction)	Alain Bally	

Invités :

FONCTION	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Préfet de la Broye	Nicolas Kilchoer	Excusé
Préfet du Lac	Christoph Wieland	Excusé
Préfet de Broye-Vully	Olivier Piccard	Excusé
Ingénieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA, Myriam Baudin	
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	Excusé
Wamax-Roshard SA	Beat Wolfisberg	
Secrétaire	Céline Geissbühler	
GRAC	Jacques Rey	
SI de Morat	Jürg Kunz	Excusé
Etablissements de Bellechasse	Marcel Guinnard	Excusé
Etablissements de Bellechasse	Fabian Seelmann	Excusé
Etablissements de Bellechasse	Raphael Kilchör	Excusé